10

Bulletin municipal

LE QUESNOY

NOTRE VILLE



La 3ème fleur de tous !

LE QUESNOY
VILLE FORTE

DÉCEMBRE 2019

Sommaire

Les Nouvelles 4-8
Une 3ème fleur pour Le Quesnoy
Le Quesnoy, Lauréate du prix Régional de la Participation Citoyenne
Eglise : inscription à l'inventaire en cours
Inauguration des Jardins de la Paix belge et français
Futur lotissement, route de Bavay
Refresco : bientôt l'entrée en production

Les écoles 10-11
Marine Coine, une maraîchère bio au Quesnoy
Des produits de nettoyage écologiques

Travaux 12-14
Les travaux du cimetière avancent
Travaux du tiers-lieu numérique en cours
Des éclairages adaptatifs pour les remparts
Un nouveau terrain en parquet pour la salle Michel Bernard

Sécurité 15
Arrivée des caméras pour la vidéo-protection

Commerce 16-17
La démarche "Mon commerc'en test"
Bienvenue à La Botica Del Sol et à Carole Cuvelier
Recrutement d'une manager de Ville

Emploi 18-19
Le permis de conduire : la clé vers l'emploi

Sport 20-23
L'AMPS : Aide Municipale à la Pratique Sportive
Le Quercy trail de "Courir à Le Quesnoy"

Mise en lumière 24
Le Handball Club du Pays de Mormal

Patrimoine 26
Remise à jour de l'ouvrage Porte de Valenciennes
La fontaine, rue Nouvelle-Zélande

En vertu des dispositions du code électoral, le bulletin municipal en période de campagne doit avoir un caractère neutre et informatif et revêtir un contenu et une présentation semblables aux précédentes éditions. Pour cette raison, l'éditorial de Mme le Maire a été supprimé.



28 Insertion par l'emploi
Ouverture prochaine d'une MDIE

29 Solidarité
Le Secours Catholique allie solidarité et convivialité
La Banque alimentaire

30 À la rencontre ...
...des Restos du Cœur

32 À la découverte...
...du dispositif "Coup de Pouce Clé"

34 Nos Aînés
Repas des Aînés
Colis de Noël

36-37 Culture
Le festival "Le Quesnoy en chanteur(s)"

38 CMJ
Le Conseil Municipal des Jeunes

39 La Cité Eugène Thomas
Un axe fort, la Citoyenneté

40-47 Les temps forts

48-49 Infos urbanisme

50 Démarches administratives

51 Contacts

Mairie du Quesnoy
Hôtel de Ville, rue du Maréchal Joffre - BP 80058 - 59530 Le Quesnoy

Chargé de communication
Jérôme KIELBASIEWICZ
jerom.kiel@gmail.com

Villes et Villages Fleuris

Conception et réalisation
Jérôme KIELBASIEWICZ - Service Communication
Impression
Imprimerie ALLIANCE
Rue Paul Eluard - ZI N°2 - Trith-Saint-Léger - 03.27.27.06.97
Rédacteurs
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Clément CARLIER, Hélène LEBON, Martin BOILEAU, Pauline MANNET

Crédits photos
Marie-Sophie LESNE, Jérôme KIELBASIEWICZ, Hélène LEBON, Clément CARLIER, Justine KUZNIAK, Pauline MANNET

Rejoignez-nous sur Facebook : **Ville de Le Quesnoy**

Les nouvelles

LA VILLE A OBTENU SA 3ÈME FLEUR



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La nouvelle est tombée le 23 octobre : la Ville a décroché sa troisième fleur. Il s'agit d'une reconnaissance pour le travail réalisé par les agents des services municipaux depuis l'obtention de la seconde fleur en 2016.

Le Label «Villes et Villages fleuris» est le label le plus connu des français. Il a pour vocation "de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes". Les modes de gestion respectueux des ressources naturelles et de la biodiversité sont bien entendus également au cœur de critères de jugement du jury.

Le jury est passé le 18 septembre et a souligné dans son rapport «la très bonne concertation avec la population», la qualité du fleurissement avec une composition des massifs «harmonieuse», «les actions en faveur des ressources naturelles» (récupération des eaux pluviales, paillage des massifs, passage au LED progressif et chaufferie bois du Centre Lowendal), la revalorisation de la base de loisirs qui est une «réussite» car elle concilie les activités de loisirs et l'espace naturel qui est bien préservé ou encore le grand soin apporté aux entrées de la commune.

La 3ème fleur est la plus haute distinction au niveau régional puisque la 4ème fleur est attribuée par un jury national.



La gestion différenciée des espaces herbagers au Bastion vert





Un massif de fleurs, Porte de Landrecies



LE QUESNOY, LAURÉATE DU PRIX RÉGIONAL DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'amélioration, l'embellissement et la valorisation du cadre de vie d'une commune sont l'affaire de tous : élus, techniciens mais aussi habitants. La Commune du Quesnoy a mis en place de des actions et évènements visant à associer les habitants autour de ces sujets : concours des maisons fleuries, émergence du groupe citoyen "l'éco Quercitain", troc de plantes, opération «Nettoyons la Nature», participation du Conseil Municipal des Jeunes et des écoles, labellisation bio du verger conservatoire, ateliers organisés par le service fleurissement etc...

La Commune a donc candidaté pour l'obtention du «Prix de la participation citoyenne», décerné par le jury régional et les jurys départementaux de fleurissement, qui récompense deux communes par an en région Hauts-de-France. La ville du Quesnoy a remporté ce prix en récompense de son implication en matière de participation citoyenne.





Opération "Nettoyons la nature", un moment convivial et citoyen, vécu en famille.



L'initiative du groupe Facebook "l'éco quercitain".



Les habitants ont largement contribué au fleurissement de la Ville, spécialement ceux qui participent chaque année au Concours des maisons fleuries

Les nouvelles

UNE PROCÉDURE EST EN COURS POUR L'INSCRIPTION DE L'ÉGLISE À L'INVENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR MOBILISER DES SUBVENTIONS

L'église connaît les outrages du temps et des travaux sont nécessaires. La Commune a donc recruté un maître d'œuvre, Mme Nathalie T'Kint, Architecte du Patrimoine, qui a d'ores et déjà travaillé sur le projet et sur le chiffrage des travaux. Il s'agit de procéder à la restauration de la charpente, de la toiture, du plafond et du chauffage, pour un coût qui avoisinera les 1.5 million d'euros HT. Malheureusement, les subventions sont rares pour ce type de travaux.

Néanmoins, il a été mis en évidence, grâce à l'important travail réalisé par les deux Architectes du Patrimoine ayant travaillé sur l'édifice, que celui-ci présentait un intérêt historique certain eu égard à l'originalité de son programme décoratif intérieur, très représentatif d'un style néoclassique du début du 19ème siècle. Un classement à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques est donc l'objectif.

La Commune a ainsi sollicité la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C) qui a lancé, dès l'été 2019, une procédure d'instruction en vue de cette inscription. Ce processus pourrait aboutir courant 2020 et donc décaler les travaux de quelques mois. Néanmoins, s'il trouve une issue favorable, l'obtention des subventions auprès de l'Etat pourrait atteindre 40% du coût de travaux, ce qui serait une aide plus qu'appréciable.

SCANNEZ MOI !

Vous pouvez toujours faire un don via la Fondation du Patrimoine :
www.fondation-patrimoine.org/49059
À ce jour le montant des dons s'élève à 18 396€



INAUGURATION DES JARDINS DE LA PAIX FRANÇAIS ET BELGE,LE 19 NOVEMBRE


Inauguration du Jardin de la Paix belge au Quesnoy par les élèves de l'école Chevray.

Depuis l'année dernière, le devoir de mémoire se li
la paix situés dans les fossés des fortifications, résult
de plusieurs jardins à travers les Hauts-de-France et
Jardins en Hauts-de-France et la Mission du Center
Un troisième jardin, portugais, est en cours d'élabo

Après l'inauguration du Jardin de la paix néo-zé
Gouverneure Générale de Nouvelle-Zélande, Patsy
inauguré le 19 novembre dernier. La réalisation in
confiée à deux paysagistes belges, Thomas Van Eec
de la descente de la «Dame au chien», elle est la
rempart sur le sol engazonné des fossés. De la vertic
terrasse offrant une pause dans la promenade des

A noter la présence de Sir Don Mc Kinnon, ancie
Affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande mais aus
Trust qui porte le projet de musée qui prendra plac
s'est exprimé lors de cette inauguration.

Le même jour, dans la matinée, un jardin françai
Belgique. Les élèves des classes de CM2 de l'école C
l'espoir à l'occasion de ces deux inaugurations.

LES TRAVAUX DU FUTUR LOTISSEMENT, ROUTE DE BAVAY, ONT COMMENCÉ

Les travaux du futur lotissement proposé par la société Proteram, route de Bavay, ont commencé au mois de novembre dernier. Ces travaux consistent en la création des structures des voies de circulation sur lesquelles sera posé un enrobé provisoire ainsi qu'en l'installation de l'ensemble des réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz). Les premières maisons sur lots libres devraient être construites à partir de la fin du premier semestre de l'année prochaine. Lorsque la majorité des maisons de lotissement seront construites, les travaux de finition des espaces publics seront réalisés.
Si vous êtes intéressés, des lots sont encore disponibles.



Le lotissement concilie logements en accession à la propriété sur lots libres et logements sociaux locatifs. C'est Promocil qui réalisera le béguinage (11 logements dont 4 T3 et 7 T2), ainsi que les 8 autres logements sociaux classiques. Les dépôts de dossier pourront s'effectuer dès que les murs sortiront de terre, 2ème semestre 2020.

Proteram au 03.20.83.64.21 et www.proteram.fr

DERNIER

t au Quesnoy à travers deux jardins de
tats d'un grand projet visant la création
porté par la Région, l'Association Art et
naire de la Première Guerre mondiale.
ration.

élandais le 3 novembre 2018 par la
Reddy, le Jardin de la Paix belge a été
titulée «A l'assaut du rempart» a été
khout et Mathieu Allain. Située en bas
a projection parfaite d'une section de
ale à l'horizontale, le mur devient ainsi
remparts.

n Vice-Premier ministre, Ministre des
si Président du New Zealand Memorial
e dans l'ancienne gendarmerie, lequel

s a été inauguré à Passchendaele en
Chevray ont fièrement chanté la paix et



Inauguration du Jardin de la Paix français à Passchendaele aves les porte-drapeaux belges

Les nouvelles

REFRESCO : BIENTÔT L'ENTRÉE EN PRODUCTION



Dernière ligne droite avant l'entrée en production de la toute nouvelle usine Refresco. C'est en effet le 13 janvier prochain que les deux premières lignes entreront en action (lignes de briques d'un litre), puis progressivement, en février, mars puis septembre, les quatre autres lignes carton et PET.

Dès l'ouverture, ce sont 140 puis 160 employés qui prendront leur poste sur le site. En 2020, Refresco produira quelques 140 millions de litres de boissons qui seront embouteillés et conditionnés, et dès 2021, 200 millions de litres.

Alexandre Turlure, Directeur du site du Quesnoy est *«satisfait du déroulement du chantier, même si, comme toujours, des difficultés ont existé avec certaines entreprises»*. Il ajoute : *«Construire une usine dans un timing aussi serré ne peut se réaliser sans difficultés, mais les équipes ont toutes été très engagées et mobilisées et les productions pourront démarrer dans les meilleurs délais»*.

REFRESCO EN BREF

Le bâtiment est construit sur une surface de 31 000 m^2 couverts, sur un terrain de 21 ha avec des installations de très hautes technicités tel que des LGV, chariots élévateurs autonomes robotisés, un magasin de stockage totalement automatique de 30 000 places palettes alimenté par un monorail totalement autonome et automatique. L'usine comptera aussi deux lignes PET aseptiques pouvant produire des boissons allant du thé au pur jus, en passant par les boissons à base de jus et des nectars à des cadences pouvant aller jusqu'à 30 000 bouteilles/h. Ceci associé à 4 lignes briques allant du 20 cl au 2L pouvant aller à des cadences de 12 000 briques par heure. L'usine Refresco, c'est aussi des installations de production de vapeur de 2 x 10 tonnes/h, de l'air comprimé jusque 40 bars, de la production de froid pour refroidir les cuves et le process de production.


DE PAIN

Les écoles

MARINE COINE, UNE MARAÎCHÈRE BIO AU QUESNOY, C'EST PLUS DE BIO LOCAL DANS LES ASSIETTES

Afin de favoriser l'installation d'un projet de maraîchage bio au Quesnoy, le CCAS a attribué un bail de location à Marine Coine. Une terre de 2,8 ha, qui permettra demain à cette jeune femme dynamique et courageuse de commercialiser ses produits et d'approvisionner les assiettes de nos enfants dans les cantines scolaires. Le point complet sur cette installation.



Marine Coine,
Jeune Agricultrice du territoire, a bénéficié de l'octroi d'une terre appartenant au CCAS, Banlieue vers Ruesnes.

Pouvez-vous nous dire quel est votre projet ?

Marine COINE : Le projet porte sur la création d'une zone maraîchère conduite selon des pratiques culturales biologiques respectant à la fois l'environnement et la santé du consommateur. Je souhaiterais proposer une gamme de légumes diversifiée permettant de couvrir les attentes des consommateurs tout au long de l'année.
Ce projet est la concrétisation d'un modèle de vie auquel j'ai souvent aspiré. Mes grands-parents étaient agriculteurs. Bien que l'attirance pour ce métier ait toujours été présente, mon orientation professionnelle fût tout autre. Mais en 2013, puis en 2015, je me réalise avec l'arrivée au foyer de mes 2 enfants. Ce fût un bouleversement dans ma vie, et ce moment correspond à ma prise de conscience par rapport aux limites de notre modèle de vie et à ce que nous voulons transmettre à nos enfants.
Quelques années plus tard, j'ai souhaité partager avec mes enfants, mon mari, un modèle de vie plus vertueux, respectueux, avec toujours en fond de toile cette attirance profonde pour les métiers liés à la Terre.
Fin 2017, j'ai rencontré des acteurs engagés dans la Formation Continue du Lycée Agricole de Le Quesnoy. Ensemble, nous avons posé le cadre du projet et avons défini mes besoins en formation pour y aboutir. En novembre 2018, j'ai intégré les effectifs du Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole dispensé par l'Institut de Genech, que je viens tout juste de terminer.

La Ville du Quesnoy, plus exactement son CCAS, vous a attribué la location de cette terre qui se libérait. Est-ce que c'est difficile pour les jeunes agriculteurs comme vous de trouver une terre à cultiver ?

MC : L'accès à la Terre est un sujet épineux pour nous, «futurs jeunes agriculteurs» ou «néo paysans». Elle est un trésor rare, extrêmement convoité devenue quasi inaccessible aux porteurs de projet non issus d'une famille d'exploitants, tant en terme d'opportunité que de prix. Dès le début de la formation, l'accent a été porté sur la nécessité de débuter rapidement les prospections...J'ai ensuite rencontré le réseau TERRE DE LIENS, qui œuvre aux côtés des jeunes agriculteurs pour accéder à la terre.
C'est Alice NORMAND, ma référente chez Terre de Liens, qui m'a ainsi proposé de démarcher les municipalités. Après quelques entretiens donc, aux discours encourageants mais aux réalités décevantes, la chance a fini par me sourire. Une aubaine incroyable... 2,8 hectares détenus par le CCAS de Le Quesnoy me sont proposés ! Je viens de terminer ma formation d'un an durant laquelle j'ai aussi pu participer à des ateliers sur la thématique du foncier. Avec un peu plus de recul aujourd'hui, je perçois l'opportunité formidable qui m'a été offerte, consciente que nombreux de mes camarades et collègues sont encore en reste sur le sujet.

Quelles sont les principales étapes de votre projet ? Sur combien de temps va-t-il s'étaler ? Le délai de production en bio est-il long ?

MC : Ce que l'on appelle le «projet» est maintenant sur le point d'entrer dans sa phase de concrétisation. 2020 sera une année «blanche», je me la préserve notamment pour aménager la parcelle, faire connaissance avec elle. Ça n'a l'air de rien comme ça, mais déjà la parcelle devrait revêtir un tout autre aspect fin d'année prochaine. Une clôture définira l'espace, des arbres et arbustes seront implantés sur toute la périphérie (grâce notamment à l'action du collectif CANOPEE REFORESTATION) et des structures abritant les cultures devraient être implantées.
Début 2021, je pense pouvoir mettre les premiers légumes en culture en vue d'un début de commercialisation courant juin. Je serai à partir de cet instant suivie par une couveuse d'entreprises qui me permettra au travers des outils mis à ma disposition (cadre juridique, appui comptable et administratif) de tester la viabilité économique de mon activité. Une fois les obstacles franchis, les leviers actionnés et l'équilibre financier trouvé, ce que je pense accessible 12 à 24 mois plus tard, je pourrai me considérer prête à l'installation ! Parallèlement, j'engagerai la conversion de la parcelle à l'Agriculture Biologique. La conversion durera 24 mois à l'issue desquels il me sera possible de vendre en AB. Néanmoins, les pratiques mises œuvre à partir de 2010 auront déjà respecté le cahier des charges de l'AB.

Comment envisagez-vous la commercialisation? La Ville est-elle intéressée par votre production pour ses cantines scolaires et les repas à domicile ?

J'ai un réel désir de m'inscrire avec ce projet dans une dynamique de développement durable. J'ai signé un pacte avec la nature au travers duquel je m'engage à la respecter quant à mes pratiques culturales, et j'aimerais aller plus loin encore en limitant l'empreinte carbone laissée par mes futurs déplacements. L'idéal consistera donc à trouver des filières d'écoulement très proches et ainsi participer à la vie économique locale. Dans l'idée actuellement, il est question de faire quelques marchés, de proposer aux entreprises ou organismes publics du Quercitain une collaboration en vue d'y vendre peut-être des paniers et surtout j'ambitionne de créer un point de vente directement sur la parcelle où chacun pourra venir s'approvisionner.
Néanmoins pour être «entière» dans ma démarche, il me manquait encore un volet, celui qui toucherait la communauté pour son ensemble et non l'humain comme individu. Une nouvelle fois, la municipalité a été force de proposition à mon égard et m'a proposé une entrevue avec le restaurateur API, qui réalise en autres, les repas de nos tout petits et de nos seniors.
Une nouvelle opportunité est donc à l'étude depuis le mois de mai. L'idée d'un partenariat avec API prendrait tout son sens dans ce contexte, satisferait aux valeurs qui portent le projet et je l'espère régalera tous les appétits.



PRODUITS DE NETTOYAGE ÉCOLOGIQUES

La Commune utilise des produits ménagers respectueux de l'environnement dans ses écoles et à la crèche. La démarche est désormais étendue aux autres bâtiments communaux.



Ces produits de désinfection et de nettoyage présentent l'avantage d'être à base de matières premières végétales biodégradables et de n'utiliser aucun ingrédient controversé pour la santé humaine. Autre avantage : les emballages sont tous réalisés à base de PET (Polyéthylène téréphtalate) recyclé.

Ceux-ci sont tous titulaires de l'écolabel européens et de la certification internationale «cradle-to-cradle - C2C», tous deux gages du respect réel de normes strictes en matière d'écologie et de développement durable.

CERTIFIED cradle to cradle

EU Ecolabel www.ecolabel.eu

PRATIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Au revoir les bouteilles plastiques !



Au sein même des écoles et de la crèche municipale les bouteilles en verre consignées ont remplacé les traditionnelles bouteilles plastiques. Ce procédé va également être étendu aux autres services communaux (mairie, services techniques).

Travaux

AVANCEMENT DES TRAVAUX DU CIMETIÈRE



Après la pose de l'abri de condoléances, l'abri pour les poubelles, le nettoyage de la zone côté Route de Sepmeries, l'automne a vu la pose de la nouvelle clôture et bientôt la plantation d'une haie de charmes. Les nouveaux WC seront prochainement installés, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les chemins en pavés plats remplacent progressivement les anciennes grandes allées en cailloux et un nouveau portail automatique a remplacé l'ancien. La végétalisation des allées est également engagée et se réalisera progressivement, pour faciliter le travail des agents et mieux gérer le zéro phyto.

UN TRAVAIL DE RECHERCHE DES CONCESSIONNAIRES DU CIMETIÈRE EN COURS



Un travail de longue haleine est en cours pour recenser l'ensemble des concessionnaires du cimetière communal. Si pour les concessions funéraires récentes, nous disposons de sources précises, ce n'est pas toujours le cas pour les concessions anciennes qui nécessitent des recherches approfondies. A terme, ce travail sera disponible pour tous via un site internet. Les recherches sur un défunt seront donc facilitées.

Ce travail va également aider la mise en œuvre de procédures dites de «reprises des concessions funéraires en état d'abandon». Cette procédure doit permettre, en respectant de conditions très précises et strictes, de reprendre de très anciennes concessions abandonnées pour en permettre à nouveau l'octroi.

Si votre concession de famille a fait l'objet d'un affichage récent au cimetière, veuillez prendre contact très rapidement avec les Services de la Mairie.

LE TIERS-LIEU NUMÉRIQUE : OUVERTURE PRÉVUE FIN DU PRINTEMPS PROCHAIN



Le 1er étage du bout du Centre Lowendal, resté "dans son jus" est en cours de réhabilitation.

Les travaux préparatoires pour la création d'un futur tiers-lieu numérique au centre Lowendal sont en cours. Les agents de la ville ont procédé aux lourds travaux de démolition nécessaires et remettent en état la belle voûte des salles principales.

Pour rappel, le tiers-lieu est un espace qui pourra accueillir des réunions, des rendez-vous pour les entreprises du territoire (des bureaux loués à la journée seront disponibles), des formations diverses avec un accès à la visio-conférence et du matériel informatique et logiciels adaptés à de nombreux usages. Certaines jeunes entreprises pourront aussi s'y domicilier pour lancer leur activité tandis que les télétravailleurs du territoire pourront y trouver un lieu idéal pour travailler et échanger, dans l'esprit du co-working.

Un marché de travaux a été lancé par la Commune pour la rénovation, tandis que la Communauté de Communes du Pays de Mormal équipera en matériels les lieux avec l'aide de la Région et a recruté un agent qui animera le site, pour l'ensemble des usagers du territoire.

Le coût prévisionnel des travaux (y compris la sécurisation du site avec caméras et contrôle d'accès) est de 93 360€ HT. La Commune a demandé à la Région Hauts-de-France, au titre de sa politique « redynamisons nos centres-villes et centres-bourgs », une participation à hauteur de 46 680€ tandis que la Communauté de Commune a été sollicitée, pour ce qui est des travaux, à hauteur de 15 000€.





Les premiers travaux, effectués par les employés municipaux, seront bientôt suivis de l'intervention des entreprises. L'espace aménagé avoisinera 200m².

C'EST REPARTI POUR UNE SAISON DE CHAUFFE À LOWENDAL

L'année dernière, le Centre Lowendal était chauffé pour la première fois grâce à la plaquette bocagère de l'Avesnois. A part quelques petits ajustements nécessaires, ce nouveau système avait fonctionné sans aucun souci.

Cette année encore donc le Centre Lowendal sera chauffé avec ce nouvel équipement qui entre dans son année de garantie de parfait achèvement.

Une bonne nouvelle : le prix du bois de l'Avesnois n'a pas augmenté, contrairement à ceux du gaz et de l'électricité.

Travaux

LES NOUVEAUX ÉCLAIRAGES ADAPTATIFS DES REMPARTS RELIENT LA BASE DE LOISIRS AU CENTRE-VILLE



Les travaux de modernisation de la base de loisirs ont été aussi l'occasion pour la Ville de travailler la liaison entre cet équipement et le centre-ville, via la rampe de la dame au chien. Le cheminement est désormais éclairé avec des colonnes intelligentes, c'est-à-dire que l'intensité de l'éclairage LED s'adapte en fonction de l'heure et de la présence de personnes à proximité ou non. Ainsi jusqu'à minuit, les colonnes restent allumées à 10% et, lorsqu'elles détectent une présence, éclairent les environs à 100% de leur capacité. Ensuite, elles s'éteignent complètement mais conservent la détection tandis qu'au petit matin, elles se reprogramment selon le même principe que le soir. Ce type d'éclairage public intelligent permet de limiter la consommation d'électricité, de sécuriser les lieux et d'éviter le dérangement de la faune.

UN TOUT NOUVEAU TERRAIN EN PARQUET POUR LA SALLE MICHEL BERNARD



À la suite de l'épisode de tempête et de fortes pluies du 19 juin dernier, la Ville a réalisé les travaux de réfection intégrale du terrain ces dernières semaines. L'assurance a pris en charge l'intégralité du montant des travaux, ce qui a permis de remplacer le terrain en parquet usagé et abîmé par un nouveau terrain identique (parquet), à lames démontables.

Des travaux complémentaires de drainage des eaux de pluie en amont seront effectués afin d'éviter la réitération d'un tel sinistre. Les services techniques ont également profité de ces travaux pour poncer et repeindre les tribunes. La récupération des anciennes lames de parquet devrait permettre d'installer des bancs, pour améliorer l'accueil du public.

Les Clubs usagers de la salle ont délocalisé leurs entraînements dans les équipements de la cité scolaire Eugène Thomas durant toute la période d'immobilisation de la salle. La Ville tient à remercier les clubs concernés pour leur compréhension ainsi que Monsieur le Proviseur et ses équipes.

L'ARRIVÉE DE LA VIDÉO-PROTECTION EN CENTRE-VILLE DU QUESNOY



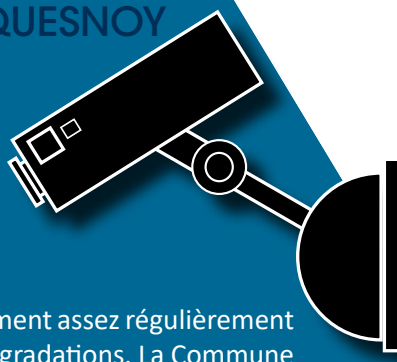

Le Quesnoy connaît malheureusement assez régulièrement des faits de délinquance et des dégradations. La Commune a donc travaillé au déploiement de caméras à travers la ville, marché confié à la société Eiffage énergie. Ce déploiement se déroule en deux phases : la première a eu lieu cette année et la seconde phase aura lieu en 2020.

Désormais, deux caméras protègent la Place du Général Leclerc, deux autres les abords de la mairie (la place du Général De Gaulle, une partie de la rue Weibel et de la rue Thiers, la rue du Maréchal Joffre et la rue Théau) et quatre caméras sont installées pour surveiller le centre Lowendal, y compris la salle de sport et le réfectoire.

Une seconde phase, en 2020, consistera en le déploiement de caméras au stade Jouanisson, à certaines portes de la Ville et à la base de loisirs. Ce projet, pour un montant total de 174 154,62 TTC, sur deux exercices budgétaires, est subventionné par l'Etat à hauteur de 34 394€.



Le poste central est situé en mairie et les images seront, conformément à la loi, gardées 14 jours avant d'être éliminées. La Police Municipale et la gendarmerie disposeront de cet outil dans le cas de dégradations, incivilités ou délits signalés.



Commerce

LE 3 RUE CASIMIR FOURNIER INTÈGRE LA DÉMARCHE « MON COMMERC'EN TEST » DE LA BGE.



En collaboration avec la BGE Hauts-de-France, la Commune lance la démarche « Mon Commerc'En Test » pour son local situé au 3 rue Casimir Fournier.
Grâce à ce dispositif, le porteur de projet qui sera sélectionné bénéficiera d'un loyer bas et progressif, comme c'était déjà le cas auparavant, mais aussi d'un coaching personnalisé par la BGE Hauts-de-France pour la réussite de son projet ! Le nouveau commerçant sera par exemple accompagné dans ses différentes démarches administratives, dans ses recherches de financements, dans la mise en place d'outils de e-commerce, ou encore aura accès à des formations professionnelles etc. Bref, la BGE accompagnera le candidat sélectionné dans toutes les étapes du processus de création d'entreprise.
Un comité sera organisé en janvier 2020 pour une ouverture par la suite du nouveau commerce, en fonction du degré de maturité du projet sélectionné.

Si vous êtes intéressé ou désirez obtenir des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à le faire savoir à la BGE Hauts-de-France (Monsieur Stéphane MAZZUCCO au 06.47.74.30.24) ou à la Mairie (03.27.47.55.50).

BIENVENUE À

LA BOTICA DEL SOL





Tél : 03.61.25.58.65 la botica del sol



Depuis le 15 novembre dernier, le centre-ville a vu apparaître un nouveau commerce sous le nom de La Botica Del Sol. Une boutique éco-tourisme, qui vous propose des produits cosmétiques et de parfumerie de fabrication artisanale et française, mais aussi de la vannerie et de la céramique. Vous pourrez y trouver des parfums hommes, femmes, mais aussi d'ambiance pour vos intérieurs, des savons, du gel douche et tout ça dans une atmosphère simple et accueillante.

CAROLE CUVELIER



Installée depuis le 1er mai 2019 au Centre Mormal, Carole Cuvelier est praticienne de médecine traditionnelle chinoise diplômée de l'École I.F.T.E.M basé à Bordeaux. Destinée à tous, la médecine chinoise apporte rééquilibre et harmonisation de votre santé. Elle considère que tout est énergie et que toutes maladies ne sont que l'expression d'un déséquilibre énergétique (symptômes et syndrome) qui s'installe dans le temps. Chaque diagnostic sera accompagné par l'une ou plusieurs des 4 méthodes grandement utilisées en médecine chinoise : Tuina (massage thérapeutique ou bien-être), Acupuncture, Pharmacopée, Diététique du Tao.

En aucun cas la médecine chinoise ne se substitue à une prescription médicale et/ou ne remplace le diagnostic réalisé par un médecin.

Tél : 06.21.44.52.47 Thérapeute chinoise

LE PLAN DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE PERMET DE RECRUTER UN ANIMATEUR DE VILLE

Face à la forte évolution des modes de consommation (internet, commerces en périphérie de ville) et au contexte économique difficile, le petit commerce doit s'organiser pour perdurer. La Région Hauts-de-France vient de créer une nouvelle politique d'aide aux villes moyennes et aux Unions Commerciales. Dans ce cadre, la Ville du Quesnoy recrute une manager de Ville, chargée du montage de dossiers portés par la Ville, l'Union commerciale est chargée d'accompagner la montée en gamme des différentes animations et événements. Rencontre avec Laëtitia Dupont.



Laëtitia Dupont,
prendra ses fonctions le 2 janvier prochain.

Vous venez d'être recrutée à la Ville du Quesnoy comme manager de ville. Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de l'intérêt que vous portez à ce poste ?

Titulaire d'un master international en économie et gestion des entreprises touristiques, j'ai commencé ma carrière en tant qu'assistante de direction dans l'hôtellerie pendant 6 ans. J'ai ensuite choisi d'orienter celle-ci dans le conseil des entreprises et travailler sur l'attractivité des territoires. Ayant travaillé à deux reprises en Chambre de Commerce et d'Industrie (en Normandie puis en Grand Hainaut), la redynamisation des centre-villes est un enjeu primordial pour moi, tant sur le plan économique que sur l'impact en terme d'attractivité.

Quelles seront vos premières missions?

Re-dynamiser les diverses animations, je pense notamment au marché le dimanche en travaillant avec les producteurs locaux. La ville du Quesnoy dispose d'un potentiel énorme dans ce domaine et les consommateurs sont désormais à la recherche de la qualité, du savoir-faire local et de l'authenticité.
Il y a un travail à faire avec les différents acteurs du territoire (Région, CCPM, CCI, CMA...) afin de mener des actions cohérentes en mutualisant les moyens notamment par le montage de dossiers de subvention.
Une belle dynamique est déployée actuellement pour les centre-villes, mon objectif est d'en faire bénéficier au maximum le Quesnoy et ses commerces de proximité.
Les commerçants du Quesnoy proposent une offre de produits et de prestations diverses, très qualitative et révélatrices d'un réel savoir-faire. La communication dans ce domaine reste un élément indispensable, elle doit être renforcée, dynamique, positive et optimisée.
Le diagnostic partagé sur l'attractivité du centre-ville permettra de faire ressortir les actions. Nous évaluerons les tendances, la saisonnalité, l'évolution des ventes... Ce travail doit également, selon moi, être effectué sur la qualité des prestations et produits ainsi que la reconnaissance de celle-ci afin de fidéliser au maximum la clientèle mais aussi en attirer de nouvelles.
Enfin, le déploiement du numérique sera aussi un axe majeur dans nos actions, des outils existent déjà dans ce domaine pour les commerçants mais ils sont encore peu exploités.

Comment envisagez-vous une redynamisation réussie de l'activité commerciale ou comment allez-vous procéder globalement?

Il sera nécessaire de travailler main dans la main avec l'Union Commerciale des Boutiques Quercitaines dont la dynamique est reconnue. Mon objectif est d'apporter un gain important de fréquentation du centre-ville et d'engendrer les retombées économiques pour les commerçants et la ville. Je travaillerai aussi sur la lutte contre la vacance commerciale et les façons de trouver l'équilibre économique pour les différents acteurs.

Emploi

LE PERMIS DE CONDUIRE : LA CLÉ DE L'AUTONOMIE ET DE LA MOBILITÉ



Blandine Deloge,
bénéficiaire de l'aide municipale au permis ainsi que du contrat de location à 2€/jour de la Région dans le cadre du dispositif "En route vers l'emploi"

Le permis de conduire est souvent présenté comme un passeport vers l'emploi. Et pour cause, la plupart des emplois

«Le permis, ça a changé ma vie»

sont inaccessibles si les candidats n'ont pas la capacité de se déplacer. Pour lever ce frein à l'emploi, la Ville du Quesnoy propose deux dispositifs d'aide au financement du permis de conduire.

«Le permis, ça a changé ma vie» Blandine Deloge est formelle : sans le permis de conduire, elle n'aurait sans doute jamais signé de CDI en mai dernier. *«J'ai été embauchée comme ATSEM à Quiévrechain. Je n'aurai jamais eu ce poste sans le permis de conduire d'ailleurs je n'aurais sans doute jamais postulé car avec les transports en commun ce serait trop compliqué d'aller si loin tous les jours»*. Blandine Deloge, âgée de 26 ans aujourd'hui, a bénéficié du dispositif de financement du permis de conduire proposé par le CCAS. *«Ma mère ne travaillait pas à l'époque. Elle ne pouvait pas m'aider. Pour financer le permis il aurait fallu que je travaille mais forcément, sans permis, il était vraiment compliqué de trouver un travail»* raconte celle qui, aujourd'hui, ne pourrait plus vivre sans moyen de locomotion *«aujourd'hui, j'ai deux enfants, ce serait plus compliqué sans voiture».*

Depuis quelques mois, Blandine Deloge dispose de sa propre voiture. Elle a pu financer une location avec option d'achat grâce, justement, à son CDI. Avant cela, en mai, elle a également bénéficié du dispositif «En route pour l'emploi» mis en place par la Région lui permettant de louer un véhicule pour une cinquantaine d'euros par mois, assurance comprise *«ma vieille voiture était tombée en panne. Alors, quand j'ai décroché mon CDI à Quiévrechain, il me fallait absolument une voiture. Le dispositif de la région m'a dépanné pendant deux mois. Cela m'a permis de mettre de l'argent de côté pour ensuite acquérir mon propre véhicule»* détaille Blandine Deloge.

Comme Blandine, plusieurs personnes bénéficient, chaque année, d'un financement de leur permis de conduire par la Ville du Quesnoy. Depuis 2012, 35 personnes ont bénéficié de l'aide du CCAS. Sur ces 35 personnes, 26 ont obtenu un permis et une vingtaine a retrouvé un emploi.

L'aide du CCAS étant limitée, et afin de permettre à d'autres habitants de bénéficier d'une aide au financement du permis de conduire, la Ville et l'Etat ont cofinancé le permis de conduire de 10 habitants du quartier prioritaire. Ces derniers avaient répondu à un appel à projet, diffusé dans le précédent numéro du bulletin municipal et par voie postale. Les dossiers ont été retenus par une commission municipale, à laquelle se sont associés le Département du Nord et le Pôle Emploi – qui proposent également des aides au financement.



COMMENT OBTENIR UNE AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE ?

Le CCAS propose une aide au financement du permis de conduire et du code de la route. Voici les conditions permettant de déposer un dossier de demande :

– Être domicilié au Quesnoy depuis plus de 12 mois
– Être inscrit à Pôle Emploi ou à la mission locale depuis 6 mois ou plus
– Avoir un reste à vivre inférieur ou égal à 8€ par personne et par jour ou avoir un quotient familial inférieur ou égal à 400
– Ne pas bénéficier d'une autre aide pour le financement du permis de conduire
– Ne jamais avoir bénéficié de l'aide.

«EN ROUTE POUR L'EMPLOI», C'EST QUOI ?

C'est un dispositif de la Région Hauts-de-France qui vise à Aider à la mobilité des usagers lorsque celle-ci conditionne une insertion ou une réinsertion professionnelle. La Région met à disposition des bénéficiaires des véhicules pour 2€ par jour lorsqu'un CDD de plus de 3 mois est signé. Cette aide est possible pendant 1 mois et renouvelable une fois.
À titre dérogatoire, les personnes ayant besoin d'un véhicule dans des situations particulières peuvent également bénéficier de ce dispositif.

Toutes les conditions sont détaillées sur le site
www.guide-aides.hautsdefrance.fr/aide632



LES MOINS DE 12 ANS PEUVENT S'ADONNER À LA PRATIQUE SPORTIVE DE LEUR CHOIX

La Ville facilite l'accès des jeunes à la pratique sportive en prenant en charge tout ou partie du prix de la cotisation annuelle.

Le sport aide au mieux vivre ensemble. C'est un réel vecteur d'éducation et d'éveil à la citoyenneté qui véhicule de nombreuses valeurs comme la solidarité, le respect ou encore l'entraide.
Le sport a une utilité sociale évidente. C'est un facteur d'intégration. D'insertion aussi. Mais il apparaît que toutes les familles n'ont pas toujours la possibilité d'inscrire leurs enfants pour pratiquer un sport. L'Aide Municipale à la Pratique Sportive (AMPS), selon les ressources familiales, peut prendre en charge de 25% à 100% du tarif de l'adhésion, dans la limite de 100€ par an et par enfant.
Ce dispositif est ouvert à tous les Quercitains jusqu'à 11 ans inclus étant inscrits ou souhaitant s'inscrire dans un des nombreux club sportifs de la ville. Tennis, volley, football, handball, aïkido, tir à l'arc, pétanque, judo, handball... Pour les enfants de 5 à 7 ans qui auraient du mal à se décider, la Ville dispose également, depuis 2018, d'une École Municipale des Sports (EMS) qui permet de s'initier, chaque mercredi, à différentes activités sportives. Un bon moyen de tester avant de s'engager vers une discipline sportive particulière.

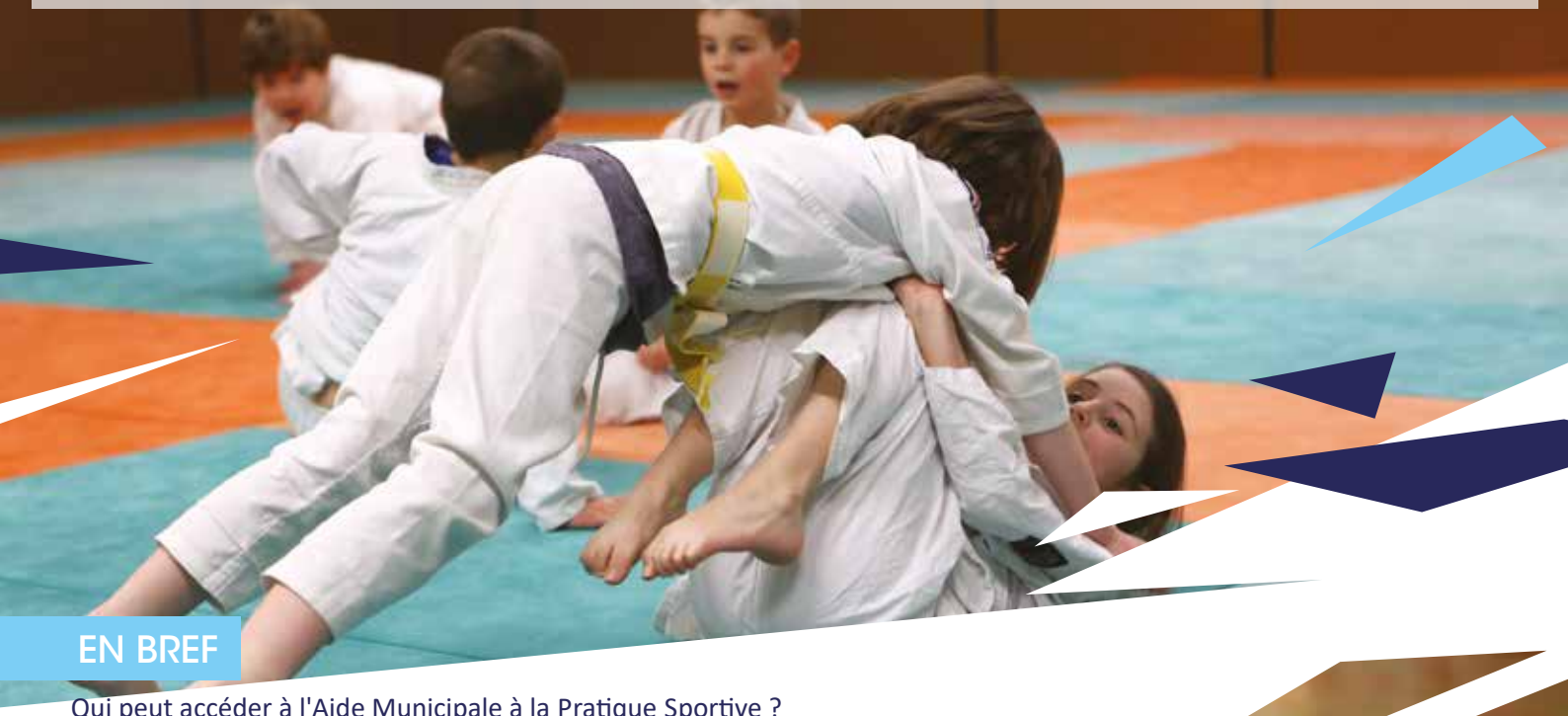

EN BREF

Qui peut accéder à l'Aide Municipale à la Pratique Sportive ?

Les Quercitains de moins de 12 ans qui s'inscrivent (ou sont déjà inscrits) dans une association

Quel est le montant de l'aide ?

Son montant varie en fonction des tranches de Quotient Familial (QF) des familles.
- Tranche 1 (entre 0 et 365 de QF) la prise en charge est de 100%
- Tranche 2 (entre 366 et 615 de QF) la prise en charge est de 75%
- Tranche 3 (entre 616 et 1015 de QF) la prise en charge est de 50%
- Tranche 4 (plus de 1015 de QF) et non allocataires, la prise en charge est de 25%

L'aide est, quelle que soit la tranche, plafonnée à 100€ par an et par enfant.

Comment est versée l'aide ?

Elle est versée directement aux clubs. Exception faite, cette année, pour les personnes ayant déjà payé leur cotisation : ils recevront un remboursement de la somme correspondant au montant de l'aide attribuée.

Comment bénéficier de l'aide ?

Il faut impérativement remplir le dossier de demande d'aide. Ce dernier est téléchargeable sur le site de la Ville ou disponible en mairie (accueil ou service des sports).
A noter que les personnes qui reçoivent l'aide s'engagent à être assidus à la pratique pendant toute la saison sportive.



Pour plus de renseignements : Céline Marcho au 03 27 47 55 57 ou par mail c.marcho@lequesnoy.fr

LA FÊTE DU SPORT 2019

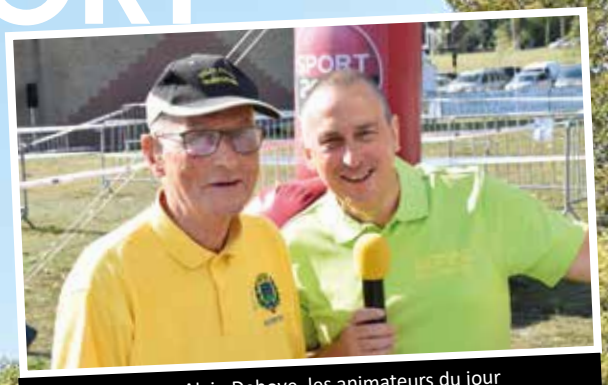

Gérard Parent et Alain Dehove, les animateurs du jour



Du cyclisme pour tous



Simulateur de pêche à la ligne



Du handball pour tous



Le volley ball



Démonstration de Karaté

QUERCY TRAIL NIGHT : UNE NUIT DE FOLIE !

Samedi 30 novembre, l'association « Courir à Le Quesnoy » organisait son premier trail nocturne. Une expérience décalée qui a attiré plus de 900 personnes.

L'obscurité, le froid, la boue...il fallait être courageux, valeureux et peut-être un peu fou aussi, pour prendre le départ du Quercy Trail Night, samedi 30 novembre. Et pourtant 925 coureurs et marcheurs ont enfilé baskets et lampe frontale pour participer à cet événement délibérément décalé *«on voulait vraiment organiser une épreuve complémentaire à notre trail de printemps, une épreuve qui sorte de l'ordinaire tout en restant dans les remparts, notre terrain de jeu favori et idéal pour courir»* explique Cédric Fréhaut, Président de "Courir à Le Quesnoy". Et ils ne pensaient pas, lui et la cinquantaine de membres de l'association, faire un tel carton *«Plus de 900, pour une première, ce n'est pas rien ! Nous étions plus de 1000 pour notre Quercy Trail, en mars, mais nous n'imaginions pas un tel succès pour la nocturne. Nous avons finalement touché un public différent»*. En effet, ceux qui se sont alignés sur la ligne de départ recherchaient avant tout les sensations. A l'image de Fanny et Angélique qui ont encensé le parcours «fun» et l'ambiance «trop sympa » entre marcheurs, coureurs et supporters *«C'est une sacrée dose d'adrénaline ! Je ne suis pas venue pour la performance mais pour être fière de l'avoir fait. Et ce soir, je suis vraiment contente d'avoir vécu cette expérience. C'est sûr, je reviendrai l'année prochaine !»* appuyait Céline.

PARCOURS VALLONNÉ DANS LES REMPARTS

Les organisateurs avaient concocté deux parcours : l'un pour les marcheurs, de 8 km et un autre de 12 km, pour les coureurs. Des parcours semés «d'embûches» avec des côtes, des descentes, des cailloux, de la boue et même des passages dans les souterrains quercitains. *«C'était trop bien ! On ne sait jamais à quoi s'attendre, le parcours n'était pas linéaire comme quand on court sur du bitume ! Ici, ça monte, ça descend, nous n'avons pas de repères puisqu'il fait nuit noire...alors oui c'est dur mais croyez-moi participer à une telle épreuve, ça marque les esprits !»* raconte Damien qui n'a même pas regardé son chrono. Car en effet, dans ce type d'épreuve, le chronomètre n'est pas en première ligne comme pour les courses sur route. *«On vient pour vivre quelque chose !»* sourit Christophe.
Grâce à une organisation bien huilée, les organisateurs ont conquis le cœur des participants qui devraient être nombreux à revenir à l'automne prochain. En attendant, ceux qui préfèrent courir de jour ont rendez-vous dimanche 22 mars pour la 2nde édition du Quercy Trail.



"Parcours Fun et ambiance trop sympa !"

Fanny et Angélique

"C'était trop bien !"

Damien





COURIR À LE QUESNOY, ASSOCIATION ORGANISATRICE DE CE TRAIL.

L'association Courir à Le Quesnoy est née en septembre 2018. *«J'avais arrêté la course depuis 20 ans et quand j'ai eu envie de reprendre je me suis rendu compte que je croisais beaucoup de gens qui s'entraînaient seuls dans les remparts. Cela m'a donné envie de créer une structure pour organiser des entraînements groupés, se motiver ensemble et progresser»* explique Cédric Fréhaut, Président de l'association qui s'est entouré d'autres passionnés de course à pied pour fonder l'association.

Forte d'une cinquantaine d'adhérents, Courir à Le Quesnoy propose une séance de fractionnés par semaine ainsi que des entraînements communs *«nous avons créé un groupe où chacun annonce ses séances. Nous sommes ensuite libres d'y participer ou non. En tout cas, ceux qui nous ont rejoint ont tous progressé !»* affirme le président.

L'association organise deux trails par an dont un nocturne.

La cotisation annuelle est de 20€.

www.couriralequesnoy.fr

Contact : 06.24.67.49.98

COURIR À LE QUESNOY

Mise en lumière

LE HANDBALL CLUB PAYS DE MORMAL, UN CLUB EN PLEIN DÉVELOPPEMENT



William LEDOUX
Président du Handball Club Pays de Mormal

Pouvez-vous nous en dire plus sur le Club ?

Le Handball club Le Quesnoy existe depuis 2003 et est composé à ce jour de 180 licenciés. Aujourd'hui l'association est issue d'une fusion entre deux clubs depuis 2015. En 2013-2014, une mutualisation est faite avec le Handball club Team Balance (Bavay) cette dernière montre ses limites et les deux bureaux en place décident de fusionner purement et simplement pour en 2015 voir apparaître le **HANDBALL CLUB PAYS DE MORMAL**. Et cela fait 3 ans que j'en suis le Président.





L'équipe de Mini-Hand



Les "-11 ans"



Les "-15 ans"

Combien d'équipes sont formées et jouent sur Le Quesnoy ?

Au Handball club Pays de Mormal nous avons une équipe de mini-hand (à partir de 4 ans), ensuite une équipe "-11 ans" mixte, 1 équipe de "-13 ans" mixte, 1 équipe de "-15 ans" filles et une garçon, 1 équipe de "-18 ans" filles, 1 équipe "sénior filles", et une "sénior garçons" ainsi qu'un groupe de Handfit'. Au sein du club, on trouve également une école d'arbitrage avec 6 arbitres jeunes et 5 arbitres départementaux.

"La pratique du Handball passe par l'écoute, la discipline et le respect des règles arbitrales."

LEDOUX William

Pouvez-vous nous donner quelques résultats du club ?

En 2019, nous avons eu la chance d'avoir notre équipe sénior Filles Championne de la "division excellence départementale" et a pu accéder en région. Une première dans l'histoire du club et une très belle fierté.
L'année précédente, en 2017-2018, ce sont les équipes "-13 mixte" et "-11 mixte" qui ont terminé 1ére de leur championnat. Et encore avant, en 2015-2016, notre équipe masculine a fini championne de la "division excellence départementale" et a également remporté la coupe du Nord.



Les "Séniors filles"



Les "Séniors garçons"

Pour plus de renseignements :
06 89 73 18 23 - handballclubpaysdemormal@yahoo.fr



Le Père Noël distribue des bonbons le jour du spectacle offert aux écoles.

Patrimoine

UNE NOUVELLE DÉMOLITION DE GARAGE PORTE DE VALENCIENNES

Ce secteur est débarrassé de la dernière de ses verrues.
Après la démolition de la trentaine de garages délabrés à l'angle de la rue du 8 mai et de la route de Valenciennes, ainsi que des baraquements dits «maman Lalie», un ancien garage, adossé au rempart à proximité immédiate de la caserne Montplaisir, a connu le même sort.
La Commune l'a en effet racheté à l'euro symbolique à la Société Immobilière du Grand Hainaut pour être en mesure de le faire disparaître. Cette démolition a permis de mettre en évidence des maçonneries anciennes, probablement de l'époque de la fortification. En attendant des études plus poussées pour comprendre à quoi ces dernières correspondaient et une éventuelle mise en valeur, la commune va faire en sorte que ces maçonneries ne se dégradent pas.



LA FONTAINE RUE NOUVELLE ZÉLANDE, REMISE EN ÉTAT





La pompe en pierre bleue de la rue Nouvelle-Zélande retrouve une seconde jeunesse !
A côté de son patrimoine monumental, la municipalité a pour objectif de préserver et de restaurer également son petit patrimoine. Marqueurs d'identité, vestiges d'usages révolus mais dont certains se souviennent encore de manière nostalgique, ce petit patrimoine, souvent des pompes ou des fontaines, est constitué d'éléments qui participent sensiblement à la qualité des espaces publics et du cadre de vie des habitants.
Après la fontaine de Lorgnies, la fontaine des jardins ouvriers et la pompe du Faubourg Fauroeulx, c'est la pompe en pierre bleue de la rue Nouvelle-Zélande qui a été intégralement rénovée par l'entreprise Walqueman.
C'est avec l'aide financière de la réserve parlementaire de feu Monsieur Patrick Masclet, Sénateur du Nord, que cette fontaine ainsi que celle du Faubourg Fauroeulx ont pu retrouver leurs plus beaux atours (10 000€ d'aide pour les deux pompes sur un total de 23 310€).



La promenade autour de l'étang du pont rouge

Insertion par l'emploi

OUVERTURE PROCHAINE D'UNE MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI AU CENTRE LOWENDAL

LA VILLE DU QUESNOY ET LE DEPARTEMENT DU NORD SE MOBILISENT POUR L'EMPLOI AVEC LA MDIE

En juillet 2019, le Département du Nord ouvrait la Maison Départementale pour l'Insertion et l'Emploi à Maubeuge, afin de favoriser l'accompagnement des allocataires du RSA.

Chaque année, on dénombre environ 330 nouveaux allocataires dans l'Avesnois. Depuis juillet 2019, une centaine de nouveaux allocataires du RSA – dont une vingtaine de Quercitains – ont été accueillis dans les locaux de l'UTPAS afin d'engager leur accompagnement vers l'emploi.

De nouveaux locaux pour un accompagnement personnalisé rénové

Afin de répondre aux besoins du territoire quercitain, la ville et le Département ont décidé d'ouvrir une antenne de la MDIE au Centre Lowendal. La ville sollicite la dotation d'équipement des territoires ruraux ainsi que les crédits régionaux de la politique de la ville pour rénover les locaux nécessaires. Les nouveaux allocataires seront reçus par un chargé d'orientation dans un délai d'un mois après leur inscription, qui les orientera vers les bons interlocuteurs en fonction de leur situation et de leur profil.

Ils pourront notamment être orientés vers un «coach-emploi» qui les accompagnera intensivement pendant une durée minimum de 3 mois, dans l'objectif de favoriser leur insertion sur le marché du travail.

Les jeunes allocataires de 25 à 29 ans pourront, eux, bénéficier du dispositif «Initiative pour l'emploi des jeunes». Un coach dédié les accompagnera dans la définition de leur projet professionnel, tandis qu'un formateur leur proposera des ateliers visant à renforcer leurs connaissances du monde professionnel, valoriser leur profil, ou encore développer les postures professionnelles à respecter en entreprise.

Un site dédié aux bénéficiaires du RSA pour trouver un emploi : la plateforme Nord Emploi

Outre les nouvelles dispositions prises par le Département du Nord, les bénéficiaires du RSA disposeront d'un nouvel outil pour trouver un emploi : la plateforme Nord Emploi.

Les coachs-emploi accompagneront chaque bénéficiaire afin de créer un profil sur cette plateforme. En parallèle, le Pôle Emploi, le Département et, à terme, les entreprises du territoire, diffuseront leurs offres sur le site qui permettra de faire correspondre les offres d'emploi avec les profils des allocataires du RSA.

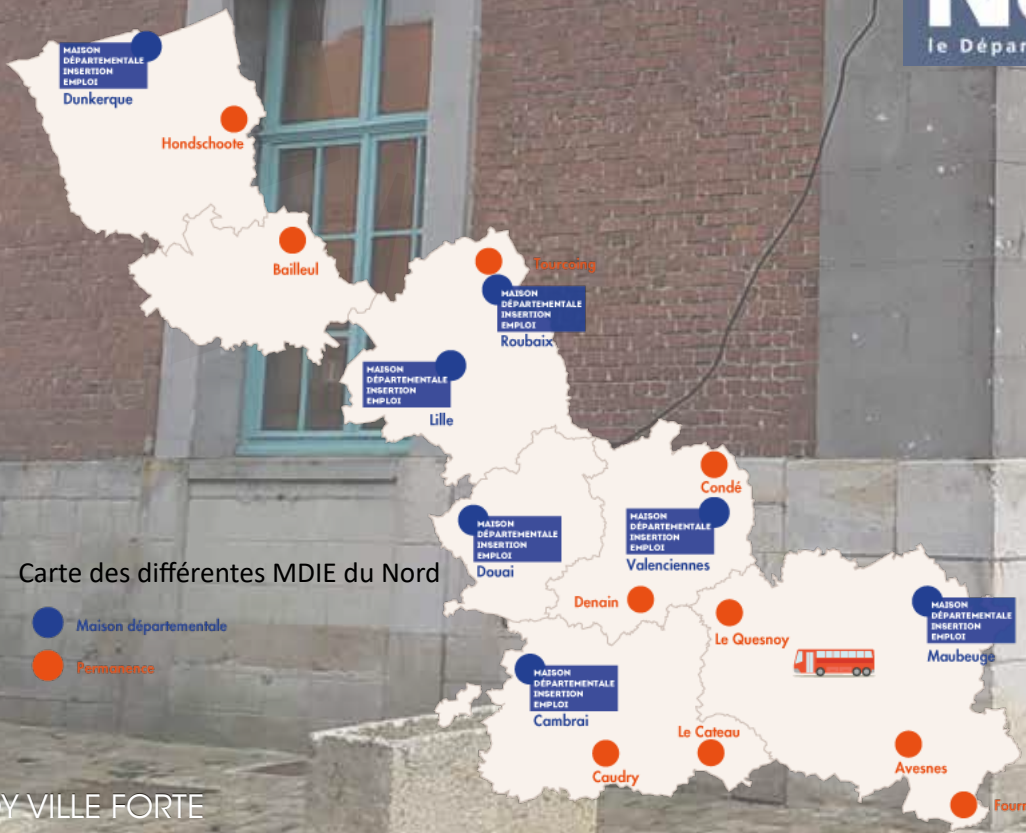

Carte des différentes MDIE du Nord

LE SECOURS CATHOLIQUE ALLIE SOLIDARITÉ ET CONVIVIALITÉ



Depuis quelques années déjà, le restaurant "Chez Ahmed" offre généreusement un repas au Centre Lowendal. Cette année encore, ce ne sont pas moins de 150 personnes qui ont pu partager un moment convivial et en toute simplicité le 26 octobre dernier. Ce repas solidaire, organisé par le Secours Catholique, a permis aux participants de faire des rencontres et de sortir de l'isolement. Le tout animé par DJ Charles, qui gracieusement a su mettre une ambiance chaleureuse.

LA BANQUE ALIMENTAIRE AU QUESNOY, UNE PARTICIPATION GRANDISSANTE

"Lutter contre le gaspillage pour nourrir celles et ceux qui, même à notre porte, ont faim de pain et de partage, telle est notre ambition.", voici comment la Banque Alimentaire du Nord décrit sa mission première.

Du 22 au 24 novembre dernier, les bénévoles du Quesnoy ont ainsi pu ainsi récolter des denrées non périssables au sein des commerces du Quesnoy qui ont ouvert leur porte à l'image de Intermaché, Lidl, Aldi et Match. L'engagement a été pris par des associations comme le Rotary Club, la Société Saint Vincent de Paul mais aussi les scouts et guides de France sans oublier des bénévoles qui ont su donner de leur temps pour aider leur prochain.
Le tonnage de 2018 (3 300 kg) a été largement dépassé avec une récolte de 3 847 kg.



Pour rejoindre les bénévoles l'année prochaine, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

À la rencontre de...

...LES RESTOS DU COEUR AU QUESNOY



Un bénévole pâtissier régale chaque semaine les personnes accueillies, Suzanne Lefevre et ici une partie de l'équipe.

Les Restos du Cœur existent depuis 1985, mais au Quesnoy depuis quand l'antenne est-elle ouverte ?

Suzanne Lefevre : C'est en 2013 que l'équipe du Quesnoy a été formée et que j'en suis devenu responsable. Aujourd'hui ce ne sont pas moins de 38 bénévoles qui chaque jour œuvrent pour apporter leur soutien à ceux qui en ont besoin. Tous les profils sont représentés dans nos équipes. Ainsi nous avons des étudiants, des retraités, des demandeurs d'emploi mais aussi des salariés. Nous prenons en charge 21 communes avoisinantes et 400 personnes bénéficient de la bienveillance de nos bénévoles.

Pouvez-vous nous décrire une journée type pour un bénévole ?

S.L : L'équipe de bénévoles s'affaire tous les mardis de 8^{H} à 18^{H} avec le sourire et la meilleure volonté possible pour être présente et active pour les plus démunis. Le matin sont mis en place les approvisionnements, provenant de l'entrepôt 59B de Raismes. Cela représente plus ou moins 1 800 repas. On effectue également les "ramasses" des supermarchés et magasins de fruits du Quercitain.
L'après-midi, de 13^{H}30 à 18^{H}, a lieu "la distribution accompagnée", à points et au choix. Lors de cette distribution, de cette aide à la personne, la relation bénévoles/personnes accueillies est enrichie et cela facilite la détection des besoins par l'écoute et le dialogue. Nous proposons alors des orientations vers des services compétents, des informations sur la santé, des activités culturelles (Théâtre, cinéma...) et prochainement une initiation à l'informatique.



Le vestiaire offre la possibilité
de se vêtir à ceux qui en ont besoin.



70 écoliers de Gommegnies offrent des jouets aux enfants des Restos du Cœur

Pour tout contact
LES RESTOS DU CŒUR
Centre Lowendal - Entrée Jean Ferrat
Responsable : 06 37 72 82 34
Bénévoles : 06 22 92 91 47 - 06 75 66 97 68 - 06 80 58 85 45



Le 29 septembre 2019, voitures anciennes et "youngtimer" ont paradé en ville.

À LA DÉCOUVERTE DU DISPOSITIF...

...COUP DE POUCE CLÉ



Le Coup de Pouce Clé est une action de prévention des échecs précoces en lecture et écriture cofinancée par la Ville du Quesnoy et l'État. Cette action est organisée par la Mairie du Quesnoy et l'école Chevray, en direction de 10 élèves de CP. Elle se déroule après l'école et a pour but de fournir aux enfants l'occasion d'une pratique supplémentaire de la lecture et de l'écriture, dans un contexte de plaisir, de confiance et de motivation.
Le premier club «Coup de Pouce Clé» a vu le jour en janvier 2019. Au regard du bilan positif de ce premier club, la Ville et l'Etat ont souhaité poursuivre le développement du dispositif. Deux clubs ont donc été créés en novembre 2019, pour les deux classes de CP (soit 10 enfants).

Deux animatrices ont été recrutées pour organiser les clubs, Lolita Dehon et Manon Leclercq. Elles ont une double mission : favoriser l'engagement des parents dans le dispositif et animer le club pour un groupe de 5 enfants. Lolita, qui a mis en place le premier club l'année dernière, nous explique son fonctionnement concret.



Lolita DEHON,
animatrice Coup de Pouce Clé

Comment fonctionne concrètement le club coup de pouce clé ?

Les lundis, mardis et jeudis, je récupère les enfants auprès de leur enseignante, avec qui j'échange sur les progrès ou les difficultés de chacun d'entre eux. J'emmène les enfants dans une salle de l'école, où nous prenons le goûter avant que je les aide à faire leurs devoirs de lecture. Nous faisons ensuite différents jeux de lecture et d'écriture, avec une mallette pédagogique de l'association Coup de Pouce.

Chaque jour, je prends du temps avec un enfant pour faire avec lui quelques exercices. Puis nous terminons par la lecture d'une «Belle histoire», à laquelle sont invités les parents. Pendant l'année, nous organisons quelques ateliers à la bibliothèque et les familles sont invitées à participer à différents événements autour de la lecture.

Sur quelle pédagogie repose ce club ?

Le principe du coup de pouce clé est de proposer un temps ludique et convivial aux enfants, qui leur permette avant tout de prendre confiance en eux. Ils sont en petits groupes et nous faisons en sorte qu'ils se sentent à l'aise et en confiance. Pendant chaque Club, nous répétons toujours le même format d'exercices, il s'agit presque d'un rituel, dans lequel les enfants s'impliquent. Ils savent dans quel ordre nous allons faire les activités, ce qui les met à l'aise pour participer pleinement.

L'objectif est aussi de rassembler tous les adultes autour de la réussite des enfants. Les parents, les enseignants et les animateurs sont là pour les supporter, et les amener vers le succès. L'implication des parents dans le dispositif est donc essentielle.

Quels sont les retours des enseignants, des parents et des enfants ?

Les enfants sont supers contents ! Ils viennent toujours avec beaucoup de plaisir au club, et nous tissons une relation privilégiée ! L'année dernière, leur enseignante a constaté de véritables progrès en lecture et leur participation en classe est devenue plus active. De plus, les enfants du premier club continuent aujourd'hui à se rendre à la bibliothèque.

Enfin, c'est une action qui est très appréciée des parents, qui constatent également une évolution chez leurs enfants. Un papa était très ému l'année dernière, pendant la cérémonie de clôture, parce qu'il avait constaté les progrès de son enfant, et qu'il aurait souhaité pouvoir le réinscrire cette année !



Les comédiens de "Merlin l'enchanteur", posent avec les enfants

Nos Aînés

REPAS DES AÎNÉS

Sous le thème de la campagne, les Aînés ont partagé, dimanche 6 octobre dernier, un repas tout en convivialité et bonne humeur. Pas moins de 250 convives pour ce repas avec une ambiance assurée par DJ Amaury et son accordéoniste.





COLIS DE NOËL



Samedi 14 décembre 2019, la traditionnelle livraison de colis de Noël a permis à plus de 700 personnes de profiter de la qualité des produits de nos artisans/commerçants quercitains. Merci à eux.



Culture pour tous

LE QUESNOY EN CHANTEUR(S) A INNOVÉ ET S'EST OUVERT AUX TALENTS DU TERRITOIRE

Cette année le festival dédié à la chanson française a été marqué par un concours de chant. Après des épreuves éliminatoires, ils étaient 10 à avoir été sélectionnés par un jury très professionnel. Finalement, 4 finalistes se sont dégagés et ont été récompensés par la possibilité de chanter en première partie de Michel Fugain en clôture du festival. Retour sur ces moments de découverte et d'émotion qui constituaient une première.

Les grands gagnants de la 1ère édition



Clara DUPIRE | Lison SALANDRE | Nicolas RIQUIER | Léa LIETART

Léa Liétart a 17 ans. Elle est actuellement en contrat d'apprentissage dans une pizzeria quercitaine. Elle aime le service, le contact avec les clients. Mais ce qu'elle aime par dessus tout, c'est chanter. *«La musique c'est ma destinée ! Je vis musique, je rêve musique»* avoue la jeune Quercitaine qui n'avait jamais chanté sur scène. Alors, quand elle a entendu parler du concours «Si on chantait» organisé par Didier Pascalis de Tacet – le producteur du festival Le Quesnoy en chanteur(s) – avec le soutien précieux du service culturel de la Ville, Léa n'a pas hésité *«Ce sont des amis qui m'ont relayé l'info sur les réseaux sociaux. Ils m'ont encouragé à participer et... quelle expérience incroyable ! J'ai adoré chanter devant le public, transmettre ma passion, vivre cet instant de partage que je n'oublierai jamais»*.



Mireille RAOULT | Patrice SCHATZLER & Karine DELIEGE | Jean-Pierre DUFOUR | Annie DELANNOY | Aline DEBAECKER | Samuel WUILLOT

AUDITION PUIS REPRÉSENTATION

Léa a facilement passé la première étape d'audition qui a eu lieu début octobre et la qualifiant pour le premier soir du festival Le Quesnoy en chanteur(s), mardi 19 octobre. Et devant une salle comble, la jeune fille n'a pas tremblé. Mieux elle a conquis le public avec une prestation vibrante *«c'était... magique ! Le public était chaleureux, très accueillant ! Et cela m'a renforcée dans mon envie de chanter en public»* détaille Léa qui a été élue parmi les quatre finalistes de la compétition. *«J'ai décroché le billet pour chanter juste avant Michel Fugain ! Ce n'est pas rien ! Le public, différent de celui de la première soirée, a été très cool. Et plusieurs personnes sont venues me voir après mon intervention pour me féliciter et m'encourager. Franchement, c'était vraiment un beau moment»*. Un moment qui, sans doute, marquera sa vie. Et justement, c'était l'objectif de l'organisation de ce concours de chants : donner à des talents locaux la possibilité de monter sur la scène du Théâtre des 3 Chênes pour donner de leur voix et pour valoriser, à leur manière, la chanson française. Cette première a en tout cas plu au public puisque la salle était comble pour le premier soir du festival dédié à la chanson française. Léa, Quercitaine depuis ses 2 ans, avoue même que c'est le concours qui lui a permis de découvrir le festival. *«Je n'en avais jamais entendu parler ! Ce concours, c'était vraiment une bonne idée pour attirer un autre public»*.

Michel Fugain ici en compagnie de sa femme Sanda ont enchanté le public avec la reprise de ses magnifiques chansons, ses récits d'une époque créative.

700 SPECTATEURS SUR 2 SOIRS

L'édition 2019 du "Quesnoy en chanteur(s)" a aussi été marquée par la prestation des écoliers constituant la chorale "Gamins-Gamines" sous la direction de David Renaux. Une belle ode à la chanson française sous le regard admiratif de leur parents et amis mais aussi de tout le public qui a été très généreux en applaudissements.
Quant à LA soirée du festival, c'est cette année à Michel Fugain qu'elle a été consacrée. L'artiste a proposé une causerie musicale de 2h qui a passé à la vitesse de l'éclair ! *«On n'a pas vu le temps passer ! Qu'est ce qu'on a rit ! Franchement, je suis venue pour faire plaisir à une amie et j'ai vraiment adoré ce spectacle où Michel Fugain nous parle comme si on était ses amis»* expliquait Marianne. Anecdotes, petites histoires, chansons...la formule a séduit et les spectateurs sont repartis le sourire aux lèvres et le cœur léger.

David Renaux, dirigeant les jeunes chanteurs de "Gamins-Gamines"

Conseil Municipal des Jeunes

CHOIX DU FILM POUR QUERCINÉMA



Affiche réalisée par Emmanuelle Grand

Les jeunes conseillers ont commencé cette année scolaire par plusieurs réunions avec CinéLigue des Hauts-De-France pour aboutir à la participation du CMJ au festival Quercinéma. Le choix de film n'était évidemment pas facile, il y avait beaucoup de films très intéressants… La réunion a duré presque 3 heures et majoritairement les jeunes ont voté pour «Maléfique : Les pouvoirs du mal». Suite à cela, une jeune conseillère a elle-même créé une affiche et un flyer pour la séance ; qui ensuite ont été distribués dans l'école primaire et à la cité scolaire Eugène Thomas. Et pour finir, quelques jeunes ont présenté eux-mêmes durant une dizaine de minutes ce film, face à quelques centaines de spectateurs au Théâtre des 3 Chênes. J'en profite pour remercier Emmanuelle Grand, Antoine Sarazin, Lily-Marie Lebegue, Simon Lengagne-Wierre et Caroline Sapin.



LE CMJ ET LA SOLIDARITÉ

En décembre, nous nous sommes réunis afin de collecter de nombreux jouets pour les enfants du Secours Catholique. Ce fut un succès : de beaux livres, des DVD avec des dessins-animés pour tout-petits, des peluches, des puzzles, des jeux de sociétés ou encore un kit entier de cuisine pour enfant. Je remercie très sincèrement les membres du CMJ et leurs parents pour cette participation et bienveillance. Mais sans oublier Madame Elyane Plancq, responsable du Secours Catholique pour cette action et sa confiance admirable envers notre jeunesse.





Elyane Plancq,
Bénévole au Secours Catholique





Les jouets collectés par les Jeunes Conseillers Municipaux

La Cité Eugène Thomas

UN AXE FORT, LA CITOYENNETÉ



Les différentes élections des délégués élèves permettent de favoriser une culture de l'engagement, l'élève devient véritablement sujet et acteur à travers une participation et des prises de responsabilité au sein des instances (Conseils de classe, Conseil d'Administration, Conseil de Vie Collégienne, Conseil de Vie Lycéenne, Maison Des Lycéens).

Cette année des éco-délégués ont été élus au sein de notre Cité Scolaire. Ils sont les ambassadeurs indispensables des démarches éco-citoyennes et jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la transition écologique. Dans l'établissement, plusieurs actions vont voir le jour dont les 3 principales sont :

Agir pour la biodiversité en travaillant notamment avec la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) qui œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces ainsi que pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Faire baisser l'empreinte carbone de l'établissement en favorisant les déplacements en vélo.

Sensibiliser à la propreté de la nature en agissant pour rendre notre environnement proche, plus propre et moins pollué, avec des projets tels que les « brigades vertes » chargées de nettoyer les espaces dans et aux abords de la Cité Scolaire ou encore un projet inter établissement autour du thème « Nettoyons la Nature ».



Enfin, la labellisation «Génération 2024» qui a pour but de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Les actions mises en place :

- création du comité de pilotage des actions olympiques
- participation à la veillée aux morts olympiques (ci-contre)
- visite d'un site olympique et apprentissage du Biathlon à Autran
- organisation de la journée du 22 mai dédiée aux pratiques sportives adaptées
- participation d'une classe(STSS) au HANDURO de BERCK/MER





Visite d'un site olympique et apprentissage du Biathlon à Autran

Les temps forts de 2019





INAUGURATION DU CLUB HOUSE

Septembre

Ça y est le club House du stade Jouanisson fait peau neuve et offre ainsi à ses occupants un environnement de 60 m² pratique et convivial. Un lieu de partage entre joueurs, éducateurs et parents.

UN CONCERT POUR L'ÉGLISE

Septembre

Un moment de partage et d'union, voilà ce qui s'est produit ce 27 septembre 2019. Afin de récolter des dons pour les travaux de l'église, les chorales : "Saint Martin", "Cœurs en Chœurs", "Gamins Gamines" et "Quercigale" ont fait résonner les murs de l'église.















DES VÉTÉRANS MAORIS AU QUESNOY

Octobre

La ville a eu le plaisir d'accueillir le 2 octobre dernier, un groupe de 30 descendants de soldats maoris faisant partie du contingent néo-zélandais lors de la 1ère Guerre mondiale. Ce n'était pas qu'un simple voyage historique, mais aussi et surtout une visite éducative militaire pour les membres du groupe, jeunes et moins jeunes, et le moyen d'établir également une relation avec Le Quesnoy et leur communauté de la tribu Tuhoe.

BIMBERLOT 2019











Les majorettes "Les étoiles quercitaines" pendant le défilé du Bimberlot 2019

Les temps forts de 2019





RAMASSAGE DE POMMES AU VERGER CONSERVATOIRE

Octobre

Pour la seconde année consécutive, les pommes du verger conservatoire ont été ramassées pour une cuvée Bio qui s'annonce une fois encore délicieuse.

REPAS INTER EHPAD

Octobre

À l'occasion de la Semaine Bleue, du 7 au 11 octobre, le CLIC et la Mairie ont organisé un repas inter EHPAD, réunissant ainsi, la Résidence Harmonie, Vauban, Les Chênes ainsi que Les Jardins d'Iroise de Villereau. Sur le thème : Il ne faut pas se "terre", les résidants mais également des Quercitains, de plus de 65 ans, ont pu profiter d'un repas convivial au restaurant "Au pied de mon arbre".

















33ÈME JOURNÉE DU LIVRE

Octobre

La 33ème édition de la journée du livre, organisée par la Bibliothèque Municipale, au Quesnoy fut une fois encore couronnée de succès. Malgré un temps pluvieux, les amoureux des livres ont pu découvrir éditeurs et auteurs.

LA FÊTE DU LAIT 2019



Les temps forts de 2019





COMMÉMORATION DU 4 NOVEMBRE

Un an après le centenaire, quelques jeunes Néo-Zélandais sont venus jusqu'au Quesnoy (couple en voyage de noces, 3 jeunes lycéens en échange international avec le Rotary Club d'Auckland) afin de commémorer la Libération de la Ville par la Rafle Brigade.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les jeunes des écoles ont participé aux Commémorations en déposant 1 fleur au Monument aux Morts, effectuant ainsi leur devoir de mémoire.















LA RÉSIDENCE HARMONIE A 30 ANS !

C'est par une journée froide mais ensoleillée que la Résidence Harmonie a fêté sa 30ème année. Entourés des résident(e)s, les aides soignants et personnels de l'établissement ont su mettre en avant la qualité des soins et l'esprit famille qui règne tout au long de l'année.

CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAIT

UNE PREMIÈRE A EU LIEU AU QUESNOY LE 12.10.19









MARCHÉ & PARADE DE NOËL 2019













La parade de Noël, organisée par les Boutiques Quercitaines, un moment magique !

Infos urbanisme

Les autorisations d'urbanisme

Vous avez pour projet de construire, démolir, ou de faire des travaux chez vous ? Ces projets sont soumis à des autorisations d'urbanisme que vous devez impérativement obtenir avant de commencer les travaux.

En effet, vos travaux doivent répondre à des règles précises, qui sont inscrites dans le Plan Local d'Urbanisme de Le Quesnoy. En fonction de la zone dans lequel se situe votre projet, un règlement correspondant existe et vous devez vous y conformer. Vous pouvez venir consulter le plan de zonage et le règlement en mairie.

Les différentes autorisations d'urbanisme, qu'il est nécessaire d'obtenir avant de réaliser vos travaux servent à vérifier la conformité de votre projet avec ces règles. Il existe plusieurs types d'autorisation en fonction de l'importance et de la localisation de votre projet.



La déclaration préalable de travaux :

Vous souhaitez:
- construire un bâtiment d'une surface comprise entre 5m² et 20m² ou inférieure à 40m² lorsqu'il s'agit d'une extension,
- ériger une clôture,
- construire une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100m²,
- faire des travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, changement de couleur de peinture pour la façade, réfection de toiture),
- faire des travaux de ravalement de façade dans le périmètre des abords d'un Monument Historique,
- changer la destination d'un local (transformer un local commercial en local d'habitation par exemple).

Vous devez déposer en mairie une déclaration préalable de travaux en 4 exemplaires ou en 5 si votre projet se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques. Il s'agit d'un document à remplir (Cerfa 13703*05) avec en appui quelques pièces permettant de détailler votre projet. Le délai d'instruction est d'un seul mois, deux si vous vous situez dans le périmètre des abords d'un Monument Historique (cf. page suivante).

Le permis de démolir :



Un permis de démolir est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques. Le délai d'instruction est de 2 mois ou de 3 mois dans le périmètre.

Vous devez obtenir cette autorisation si il n'y a pas de projet de reconstruction par la suite. Dans le cas contraire, le permis de démolir peut être intégré à la demande de permis de construire.

Le permis de construire :

Il existe deux types de permis de construire : le permis de construire et d'aménager (pour les projets importants type lotissement) et le permis de construire pour les maisons individuelles.

Pour les petits projets, un permis de construire est exigé:
- si vous souhaitez construire un bâtiment isolé de plus de 20 m²
- dans le cas d'une extension, si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².



Vous devez déposer en mairie un permis de construire en 4 exemplaires ou en 5 si votre projet se situe dans le périmètre des abords des Monuments Historiques.

Le périmètre des abords des Monuments Historiques et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France



En rouge, le périmètre au sein duquel l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

Le périmètre des abords des Monuments Historiques est en fait un cercle d'un rayon de 500 mètres autour d'un Monument Historique. Du fait de l'existence de ses remparts, la Ville de Le Quesnoy est quasiment couverte en totalité par ce périmètre.

Cela implique que l'Architecte de Bâtiments de France doit émettre un avis sur l'ensemble des autorisations d'urbanisme concernant les projets situés dans ce périmètre. Son rôle est de veiller au respect de la réglementation applicable dans les espaces protégés en s'assurant de la conformité des projets particuliers à ces dispositions, et en délivrant des avis en application des codes du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. C'est un agent des services déconcentrés du Ministère de la Culture et de la Communication.

On ne peut déroger à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Ainsi, il tient des permanences régulières en mairie (tous les mois) pour recevoir les personnes désireuses de réaliser un projet afin de les conseiller et de les orienter. Il est vivement recommandé de rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France pour lui exposer votre projet avant le dépôt d'une demande d'autorisation, cela peut éviter de mauvaises surprises et permettre l'aboutissement de votre projet dans les meilleurs délais. Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous adresser à la mairie.

En cas de doute sur la déclaration à effectuer concernant votre projet ou pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous rendre en mairie ou à téléphoner au 03.27.47.55.50 pour joindre le service urbanisme.

Tribune des groupes

En raison des élections municipales de mars prochain, les listes menées par Marie-Sophie LESNE et Paul RAOULT n'ont pas souhaité faire apparaître de tribune pour ce bulletin de décembre.

Participer aux instances de travail où s'exerce la démocratie à l'échelle d'une ville ou d'un territoire est le devoir de tout élu au suffrage universel, qu'il siège dans la majorité d'un scrutin ou non. La participation des habitants à ces mêmes instances, quand elle est possible, est une opportunité et une chance qui permet de construire une ville citoyenne.
Merci donc à toutes celles et ceux qui ont fait la démarche d'assister au cours de ce mandat, aux séances du Conseil municipal de notre ville du Quesnoy. Et bravo aux volontaires qui s'impliquent au quotidien dans la vie de la Cité et du territoire du pays de Mormal : bénévoles associatifs, entrepreneurs, citoyens engagés dans les instances de démocratie participative, habitant...tout simplement, chacun y trouve sa place.
2020, nouvelle décennie, nouvelles perspectives.
Pensez à vérifier avant le 7 février si vous êtes inscrit sur les Listes électorales. Parce que voter est un droit et le signe de notre liberté.
Belle année à tous.

Liste « Le Quesnoy, c'est vous, c'est nous ! »
Elisabeth GRUSON, conseillère municipale
http://egruson.unblog.fr/-FB/Le Quesnoy 2014-2020 – citoyenmouv@gmail.com

Démarches administratives

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

La Ville du Quesnoy est équipée d'un dispositif qui permet d'enregistrer les demandes. Une pré demande peut être faite en ligne sur le site ANTS ou via France Connect. Une CNI (Carte Nationale d'Identité) est gratuite et valide pendant 15 ans. Un passeport coûte 86€ et est valide pendant 10 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Le recensement doit se faire auprès de la mairie du domicile, dans le mois qui suit le 16ème anniversaire.

PIÈCES À FOURNIR : pièce d'identité de l'intéressé(e), livret de famille et justificatif de domicile

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

GRATUIT

Les demandes se font :
EN LIGNE : www.cjn.justice.gouv.fr (en vous munissant d'une adresse de messagerie valide)
PAR CORRESPONDANCE :
Casier Judiciaire National - 44317 NANTES CEDEX 3
PAR TÉLÉCOPIE : 02.51.89.89.18

DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE

La demande se fait en ligne sur : www.ants.gouv.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour voter aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **7 février 2020** (sauf quelques exceptions)

Mairie Le Quesnoy
Rue du Maréchal Joffre
59530 - Le Quesnoy

PAR INTERNET : **WWW.FRANCECONNECT.GOUV.FR**
formulaire à remplir en ligne et joindre les justificatifs scannés.

SUR PLACE :
En se rapprochant de l'Hôtel de Ville

Du lun. au vend. : 10H - 16H
Samedi : 10H30 - 12H

PIÈCES À FOURNIR

Les documents à produire sont le formulaire d'inscription :
Cerfa 12669*02 (pour les citoyens français)
ou 12670*2 (pour les citoyens de l'Union Européenne),
un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
une pièce d'identité en cours de validité.

MARIAGE

GRATUIT

OÙ : mairie du domicile ou de résidence de l'un des époux ou des parents des époux.
PIÈCES À FOURNIR : dossier à retirer en mairie et à déposer (complet) entre 1 mois et 6 semaines avant la date du mariage.

PACS

GRATUIT

OÙ : mairie du domicile des partenaires
PIÈCES À FOURNIR : acte de naissance de -3mois, carte d'identité, dossier à retirer en mairie et à redéposer pour vérification et prise de rendez-vous.

DÉCLARATION DE NAISSANCE

GRATUIT

OÙ : mairie du lieu de naissance
PIÈCES À FOURNIR : certificat médical, livret de famille ou copie d'acte de reconnaissance antérieure ou à défaut une pièce d'identité
(se renseigner auprès de la maternité ou de la clinique sur les modalités de déclaration)

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

GRATUIT

OÙ : mairie du domicile
PIÈCES À FOURNIR : livret de famille, acte de naissance de l'enfant, justificatif de domicile, carte d'identité des parents, parrain et marraine

Contacts

Mairie Le Quesnoy
Rue Maréchal Joffre - 59530 Le Quesnoy
03.27.47.55.50 - contact@lequesnoy.fr

Secrétariat de Mme le Maire
Lise Duneufjardin
03.27.47.55.52
l.duneufjardin@lequesnoy.fr

Le service Politique de la ville
Martin Boileau
03.27.47.55.50
m.boileau@lequesnoy.fr

Le service urbanisme
Clément Carlier
03.27.47.55.5
c.carlier@lequesnoy.fr

Le service jeunesse
Céline Marcho
03.27.47.55.50
c.marcho@lequesnoy.fr

Le service culturel
Hélène Lebon
03.27.45.55.53
service.culturel@lequesnoy.fr

Bibliothèque municipale
33, rue Jean Jaurès
03.27.51.57.40
bmlequesnoy@yahoo.fr

Crèche municipale
Nathalie Duminy
26, rue Baillon - 59530 Le Quesnoy
03.27.25.56.38
n.duminy@lequesnoy.fr

Le service communication
Jérôme Kielbasiewicz
03.27.47.55.50
jerom.kiel@gmail.com

Secrétariat des services techniques
Amandine Zilinski
03.27.27.62.80
secretariat.st@lequesnoy.fr

HORAIRES

Mairie

Du lundi au vendredi :	10H - 16H
Samedi :	10H30 - 12H

Demande de pacs
(rendez-vous uniquement)

Demande de passeport et carte d'identité
(rendez-vous uniquement)

Du lundi au vendredi :	10H - 15H30
Samedi :	9H - 10H30

Service Jeunesse

Lun. - mar. - jeu. :	9H - 12H	13H30 - 15H30
Vend. :	10H - 11H30	

Service Culturel

Mar. - jeu. :	9H - 12H	13H30 - 15H30
Merc. - vend. :	9H - 12H30	

Billetterie

Mercredi :	9H - 12H	
Vendredi :	9H - 12H30	13H30 - 16H

Bibliothèque Municipale

Mardi :		14H - 18H
Mercredi :	9H - 19H	
Vendredi:	9H - 12H	15H - 18H
Samedi :	9H - 12H	14H - 18H

LES PERMANENCES

Marie-Sophie Lesne ..... mardi : 18H - 19H *ou sur rendez-vous*
Delphine Verdière ..... sur rendez-vous
Bernadette Plichon ..... jeudi : 10H - 11H
Martine Leclercq ..... mardi : 10H - 11H
Amar Gouga ..... jeudi : 15H - 16H
Axelle Declerck ..... vendredi : 11H - 12H
Sonia Degraeve ..... lundi: 15H - 16H - logement
16H - 17H30 - CCAS
Frédéric Devillers ..... samedi : 9H - 10H

UN PROBLÈME, UNE ANOMALIE, UN DÉSORDRE ?



LES SERVICES TECHNIQUES SONT À VOTRE ÉCOUTE.
Amandine ZILINSKI
03.27.27.62.80
secretariat.st@lequesnoy.fr

ATTENTION !
La CCPM effectue le ramassage des encombrants à la demande et non plus à date fixe.
Merci de bien noter ce numéro
03.27.45.89.42
(Les services techniques de la mairie ne sont donc plus mobilisables, même à titre exceptionnel.
Nous vous remercions pour votre compréhension.)

03.27.47.55.50
www.lequesnoy.fr

Bonnes fêtes de fin d'année



& Meilleurs Voeux

Rendez-vous au Théâtre des 3 Chênes

le 10 janvier 2020 - 19h

pour la traditionnelle cérémonie des voeux

